

Informations de base	
<b>2010/2592(RSP)</b> RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba  <b>Subject</b> 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général  <b>Zone géographique</b> Cuba	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/03/2010	Débat en plénière		
11/03/2010	Décision du Parlement	T7-0063/2010	Résumé
11/03/2010	Résultat du vote au parlement		
11/03/2010	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2010/2592(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Résolution sur déclaration
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 136-p2
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0169/2010</a>	10/03/2010	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0170/2010</a>	10/03/2010	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0174/2010</a>	10/03/2010	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0175/2010</a>	10/03/2010	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0176/2010</a>	10/03/2010	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0178/2010</a>	10/03/2010	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T7-0063/2010</a>	11/03/2010	Résumé

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	<a href="#">SP(2010)2718</a>	25/06/2010	

## Résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba

2010/2592(RSP) - 11/03/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Suite au débat qui a eu lieu le 10 mars 2010 sur le même sujet, le Parlement européen a adopté par 509 voix pour, 30 voix contre et 14 abstentions, une résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et EFD.

Les députés condamnent vigoureusement la mort cruelle de M. Orlando Zapata Tamayo, dissident et prisonnier politique décédé après 85 jours de grève de la faim. Ils soulignent que c'est la première fois en 40 ans, qu'un dissident meurt d'une grève de la faim à Cuba pour protester contre les abus du gouvernement. Ils considèrent que ceci peut être considéré comme un sérieux recul pour les droits de l'homme et que cela peut décider d'autres prisonniers politiques cubains à entamer, eux aussi, une grève de la faim. Regrettant ainsi la situation des prisonniers et dissidents politiques qui ont entamé une grève de la faim après le décès de M. Orlando Zapata Tamayo, les députés se félicitent du fait que la plupart d'entre eux ont recommencé à s'alimenter, mais attirent l'attention sur l'état de santé alarmant du journaliste et psychologue M. Guillermo Farías.

Plus globalement, les députés invitent la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que le commissaire chargé de la coopération à entamer sans délai **un dialogue structuré avec la société civile cubaine et avec les partisans d'une transition pacifique à Cuba**, dans le respect des conclusions adoptées successivement par le Conseil de l'Union européenne, en recourant aux mécanismes de coopération au développement de l'Union et, en particulier, à l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme. Ils prient également les institutions européennes d'apporter leur soutien inconditionnel à la transition politique vers la démocratie multipartite à Cuba.

Le Parlement européen prie en outre le Conseil et la Commission de décupler leurs efforts pour exiger la libération des prisonniers politiques ainsi que pour promouvoir et garantir le travail des défenseurs des droits de l'homme, conformément aux engagements pris par le Conseil dans ses conclusions du 8 décembre 2009. Ils regrettent au passage l'absence d'un geste significatif de la part des autorités cubaines en réponse aux demandes formulées par l'Union afin que les prisonniers politiques soient libérés et que les droits et les libertés fondamentales soient pleinement respectés, en particulier la liberté d'expression et d'association politique.

Enfin, le Parlement demande au gouvernement cubain de libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques et d'opinion.